

Le Mali avant les Présidentielles de 2012

La fin de la politique de consensus de ATT ?

Huit mois avant les Présidentielles d'avril 2012 et la campagne bat déjà son plein. L'issue des élections s'annonce ouverte, le Président Amadou Toumani Touré (ATT) avait déjà très tôt refusé de céder à la maladie africaine en cherchant à prolonger son mandat au delà des deux. Avant même la fin de la présidence de ATT, la fin de sa politique de consensus, qu'il a inaugurée depuis 2002, s'annonce. Récemment, le parlement s'est prononcé presque à l'unanimité sur la modification de la constitution, nonobstant les critiques. En ont suivi des démêlés politiques, liés au registre électoral insuffisant ainsi que la répartition des sièges dans la commission électorale, la CENI. Qui pourra assumer l'héritage de ATT? Il y a beaucoup de candidats, mais suite à la politique du consensus, les différences dans les programmes politiques sont faibles.

L'héritage de ATT

Après dix ans à la tête du pays, le règne du Président Amadou Toumani Touré tire à sa fin. De plusieurs points de vue sa présidence fut atypique. ATT, qui après le putsch de 1991 contre Moussa Traoré a conduit le changement démocratique, a pris le pouvoir de Alpha Oumar Konaré en 2002. Sa politique du consensus vient de sa non appartenance à un parti politique, mais aussi du fait d'avoir toujours rassemblé dans le gouvernement, presque tous les partis représentés au parlement.

D'une manière générale, le bilan de la présidence sous le Président ATT s'avère positif. ATT ne s'est pas seulement employé à appuyer le pays au temps de la crise économique et financière, mais il a aussi réalisé des programmes en infrastructure et des réformes politiques. Au plan politique, le produit intérieur brut par tête entre 2000 et 2010 est passé de 882 à 1207 US dollars. L'espérance de vie a grimpé de 45,6 en l'an 2000 à 49,2 en 2010, tandis que le taux de scolarisation des enfants est passé entre 2000 et 2007 de 32,7 à 46,9 pourcent.¹ Après la démission du Premier Ministre Modibo SIDIBE ATT a nommé pour la première fois une femme comme Premier Ministre à la tête du gouvernement, en la personne de CISSE Mariam KAIDAMA. Malgré ce développement positif, le Mali demeure l'un des pays les plus pauvres de la planète, et est classé à l'Index de Développement Humain des Nations Unies à la 160ème place sur 169.

Il est important de noter que malgré la crise économique internationale, la chute du prix du coton, et la crise en Côte d'Ivoire, dont le port voit transiter 80 pourcent de son commerce extérieur, ATT a pu améliorer la situation économique. A cela ont contribué dans une large mesure les projets d'infrastructures qui relient Bamako par des voies bitumées aux quatre grands ports de la sous-région, Dakar (Sénégal), Lomé (Togo), Cotonou (Bénin), et Abidjan (Côte d'Ivoire). Malgré ce développement positif, la situation au plan sécuritaire, en particulier dans le Nord, s'est nettement dégradée,

¹ Statistiques du Human Development Index du PNUD, <http://hdrstats.undp.org/en/countries/profiles/MLI.html>

Konrad-Adenauer-Stiftung e.V.

MALI

MARIA ZANDT

29 Août 2011

www.kas.de/westafrika

depuis qu'en 2006, Al-Qaïda Maghreb a gagné du terrain engendrant des pertes importantes pour le secteur touristique. Pour trouver une solution, le Président ATT a toujours préféré la voie du dialogue à travers la médiation des Algériens. Pour contrer le terrorisme grandissant dans la zone du Sahel, ATT a englouti d'importants investissements dans la période de 2010 à 2011 à l' hauteur d'environ 49 millions d'Euro. L'influence des religieux en particulier des musulmans a également grandit. C'est ainsi que le code de la famille et de l'amélioration des conditions de la femme s'est heurté à l'opposition des islamistes conservateurs du pays.

D'un point de vue politique, la politique de consensus politique sous ATT a limité l'évolution d'un système pluraliste multipartite. Sur les 120 partis politiques régulièrement enregistrés, 15 sont représentés au parlement. Après l'entrée dans le gouvernement du RPM (Rassemblement pour le Mali), et du PARENA (Parti pour la Renaissance Nationale), l'opposition est réduite à quatre (sur 147) députés du parti SADI (Solidarité Africaine pour la Démocratie et l'Indépendance). Le manque d'une opposition représentative dans le pays s'avère selon un nombre d'observateurs dangereux pour la démocratie et pour des avancées en matière de bonne gouvernance. Au regard des élections, les formations politiques auront des grandes difficultés pour se distinguer en ce qui concerne leur programme. Avec l'élection d'un homme politique plus partisan à la tête du pays, la politique de consensus pourra prendre fin. En prélude aux élections, à l'image des débats houleux autour de la liste électorale et de la composition de la commission électorale, le paysage politique se polarise déjà visiblement.

Le parlement se prononce à une grande majorité pour la modification de la constitution

Le dernier grand projet du Président ATT était une vaste modification de la constitution, sans pour autant, comme ce fut le cas dans d'autres pays africains, touché à l'article 30 pour prolonger sa présidence au-delà des deux mandats légalement prévus.

Le 2 juillet 2011 l'Assemblée Nationale a voté avec seulement trois voix contre une modification constitutionnelle prévue depuis de longue date. La réforme de la constitution de 1992 avait déjà été préparée depuis février 2008 par un groupe d'experts et présentée le 19 avril 2010 à la population ainsi qu'aux institutions de la République. Ladite réforme prévoit de profonds réaménagements des structures institutionnelles. Entre autres, la création d'un Sénat, en remplacement du Haut Conseil des Collectivités territoriales, et un Haut Conseil indépendant des Médias.

Malgré la grande majorité au suffrage à l'Assemblée Nationale lors des votes, des voies critiques s'élèvent contre cette réforme. Certains députés ont désapprouvé le fait que les débats sur la constitution aient occulté l'organisation des élections, ainsi que d'autres priorités, tout particulièrement la question du registre électoral. Le nouveau Sénat est par beaucoup vu avec un sentiment mitigé et renferme le risque de blocages importants dans le processus de législation. Finalement, seuls les trois députés du parti de l'opposition SADI de l'ancien candidat aux Présidentielles, Oumar Mariko, se sont prononcés contre la proposition de loi. Ils contestent le fait que la nouvelle constitution renforce le pouvoir du Président, ce qui serait dommageable pour la démocratie. La réforme constitutionnelle prévoit que le Président de la République nomme le président de la Cour Constitutionnelle, ce qui jusqu'ici est la charge du Premier Ministre. A cela s'ajoute le fait que le Président de la République peut remercier le Premier Ministre sans une démission de ce dernier.

Avec une majorité gouvernementale au parlement il n'y a pas eu de grands débats à ce sujet. Dans un contexte africain, où les modifications de la constitution servent souvent à prolonger le mandat présidentiel, il est par contre positif que ATT n'ait pas été tenté de rester après deux mandats. Pour entrer en vigueur, le peuple doit maintenant se prononcer par référendum sur la réforme constitutionnelle. Ce sera un premier test de suffrage pour les élections présidentielles. Des organisations de la société civile, comme « SOS Démocratie », se mobilisent déjà

Konrad-Adenauer-Stiftung e.V.

MALI

MARIA ZANDT

29 Août 2011

www.kas.de/westafrika

pour arrêter la modification de la constitution.

Controverse sur la liste électorale

L'expérience des autres pays de la sous-région, notamment les élections présidentielles au Bénin, montre que les listes électorales sont souvent une des raisons majeures pour la non-transparence des élections et les résultats des élections contestées. Le Mali n'a pas non plus échappé à ce risque. Moins d'un an avant les élections présidentielles et parlementaires en 2012 le Mali n'a toujours pas de liste d'électeurs complète et transparente. La liste électorale des dernières années (à Recensement Général à Caractère Electoral (RACE)) est obsolète et devrait être entièrement mise à jour. Une nouvelle liste électorale biométrique, qui est basée sur le dernier recensement (Recensement Administratif à Vocation d'Etat Civil (RAVEC)) et est prévue depuis un an, est encore loin d'être complète et ne sera en toute probabilité pas prêt en début 2012. Une Commission nommée par le ministre de l'administration territoriale et des collectivités locales s'est prononcée en fin Juin 2011 pour la liste électorale RACE - à condition que cette dernière soit mise à jour. Cette décision a contribué à la polarisation croissante du débat politique par rapport à la liste électorale. Dans une déclaration publique 32 partis politiques se sont prononcés pour l'utilisation d'une liste électorale biométrique pour assurer la transparence des élections en toute sécurité. En outre, les parties ont appelé à une plus grande implication dans la préparation des élections. La décision finale est maintenant attendue de la part du gouvernement. La participation aux élections au Mali, qui se situe généralement autour de 20 pourcent, est très faible. Un facteur important de ce fait est le taux élevé d'analphabétisme de plus de 75 pourcent et le système d'enregistrement et la distribution des cartes d'électeur. Une réforme des listes électorales pourrait être une étape importante vers une participation plus élevée.

L'occupation de la CENI est controversée

Aussi controversé que la liste électorale est aussi l'occupation de la Commission Electorale Indépendante (CENI), qui est chargée d'organiser les élections. De déclenchement des différends entre le gouvernement et l'opposition est la situation juridique peu claire. Avant sa modification, la loi disait que les 10 sièges sont également (répartition égale) distribués entre la majorité et l'opposition, ce qui signifie cinq sièges pour les deux camps. La nouvelle loi parle désormais d'une répartition équitable des sièges. Cinq autres sièges sont réservés à la société civile. Alors que les partis étaient convenus lors de l'édition 2009 des élections locales à une répartition des sièges, avec sept pour la majorité et trois sièges pour l'opposition, l'opposition prétend maintenant au moins cinq sièges. La majorité, quant à elle, soutient que seulement quatre membres de l'opposition représentés au parlement ne peuvent pas réclamer cinq sièges. Le leader de l'opposition, Oumar Mariko Sadi, voit cependant la liberté des élections en danger, si la majorité dominerait la CENI. Il cite les plus de 100 partis de l'opposition extra-parlementaire, qui justifient d'au moins cinq sièges à la CENI. L'opposition a déjà menacé de faire recours à la Cour suprême administrative. La situation semble désespérée et porte le risque que l'opposition contestera l'indépendance des élections.

Les prétendants

La bataille électorale pour le poste présidentiel a déjà commencé. Plusieurs poids lourds du paysage politique au Mali ont déjà annoncé leur candidature.

Les primaires du parti au pouvoir ADEMA (Alliance pour la démocratie au Mali) qui est représenté avec 54 sièges au Parlement ont été particulièrement attendus. La Conférence nationale le 30 Juillet 2011a en fin de compte désigné à l'unanimité Dioncounda Traoré comme candidat présidentiel. Avant la décision ses adversaires, y compris le président de l'ADEMA, Issa Coulibaly et les trois anciens ministres Ibrahima Ndiaye,

Konrad-Adenauer-Stiftung e.V.

MALI

MARIA ZANDT

29 Août 2011

www.kas.de/westafrika

Sékou Diakité et Marimatia Diarra, s'étaient retirés de la campagne électorale. Le mathématicien Traoré, 69 ans, est président de l'Assemblée nationale depuis 2007 et a auparavant occupé divers postes ministériels. Reste à voir si ATT soutiendra l'ADEMA comme il semble avoir soutenu la candidature de Traoré.

Soumaila Cisse est également un favori pour l'élection présidentielle. Le technocrate des candidats a quitté sa fonction comme président du Conseil économique et monétaire ouest africain (UEMOA) en mai 2011. L'ancien membre du parti ADEMA, il a fondé l'URD (Union pour la République et la Démocratie) en 2003, qui est désormais avec 34 députés le deuxième parti au Parlement. Lors des élections présidentielles en 2002 il a été battu par ATT avec 35 pourcent des voix au second tour de scrutin.

On pouvait également s'attendre à la candidature de Ibrahim Boubacar Keita pour le parti RPM (Rassemblement pour le Mali). Keita était déjà candidat à la présidence dans les années 2002 et 2007, et malgré ses seulement 11 sièges à l'Assemblée Nationale il est chez les Maliens très populaire.

Hamed Sow a toutes les chances d'être investi par le PDES (Parti pour le Développement Economique et la Solidarité). En tant que proche conseiller de ATT et auteur de son manifeste électoral pendant la campagne électorale en 2007, Sow est le président honoraire du parti proche de ATT et nouvellement formé en Juillet 2010. Après le retrait du président du parti, Ahmed Diane Séméga, il y a de nombreux arguments pour sa candidature après 30 ans de carrière sur le plan international.

Reste à voir si l'ancien Premier ministre, Modibo Sidibé, qui avait démissionné en Avril 2011, sera en compétition pour l'élection. Plusieurs organisations et de mouvements de jeunesse en particulier réclament la candidature du Premier ministre de 2007 à 2011.

Perspectives - Une polarisation attendue du paysage politique

L'issue des élections est ainsi ouvert. Reste à voir si ATT soutiendra un candidat ouvertement. Cela pourrait être crucial comme les Maliens sont généralement très satisfaits de ses dix ans de présidence. Avec un politicien plus partisan à la tête du pays la politique de consensus de ATT touchera également à sa fin. Cela pourrait être une chance pour la démocratie au Mali, car l'inclusion de presque tous les partis politiques représentés au Parlement a considérablement affaibli la fonction de contrôle du Parlement. Il reste à espérer que l'organisation des élections, en particulier l'utilisation de la liste électorale et le travail de la commission électorale indépendante, feront honneur à la réputation du Mali comme l'une des démocraties phares de la région.